

Créer un MOOC inclusif

**Adaptations : Audio description,
langue des signes et versions
faciles à lire et à comprendre**

Version texte

Semaine 4 – Vidéo du cours 5/5

Armony ALTINIER, de Koena

Sommaire

3 Adaptations : Audiodescription, LSF et FALC.....	3
L'audiodescription.....	4
La langue des signes française.....	6
Le Facile à Lire et à Comprendre.....	8
Conclusion.....	9

Bonjour.

Dans cette vidéo, nous allons voir la question des adaptations et notamment de l'audiodescription, de la langue des signes française et du "facile à lire et à comprendre".

Ces 3 versions accessibles, ces 3 adaptations, ont 3 points communs.

3 Adaptations : Audio description, LSF et FALC

Il s'agit d'un travail de création.

Il y a une nécessaire collaboration avec des utilisateurs handicapés concernés par la problématique et ces 3 adaptations génèrent un surcoût qui est lié à la production d'une deuxième vidéo.

Concernant le travail de création, dans l'audiodescription, il s'agit de décrire ce qu'il se passe à l'écran.

Il y a donc un vrai travail d'auteur.

Concernant la langue des signes française, il s'agit d'une langue à part entière avec une syntaxe propre.

On ne peut pas se contenter de remplacer des mots par des signes, il faut réécrire.

Et qui dit traduction dit forcément une part d'interprétation et de création.

Enfin, concernant le facile à lire et à comprendre, il s'agit de produire des versions plus simples et plus compréhensibles des textes, qui vont permettre de donner les vidéos.

Dans tous les cas, il est indispensable d'associer les utilisateurs concernés.

Pour l'audiodescription, il s'agit d'associer des personnes en déficience visuelle, notamment aveugles, qui ont été formées à la relecture d'audiodescription.

Pour la langue des signes française, il est un principe éthique qui consiste à laisser la place aux personnes sourdes signantes pour faire ce travail.

Concernant le facile à lire et à comprendre, il s'agit de règles européennes qui ont été créées, conçues, en partenariat avec des personnes handicapées intellectuel.

Il est impossible de faire du facile à lire et à comprendre sans travailler avec des personnes handicapées intellectuel, pour bénéficier de leur expertise, afin de déterminer ce qui est facile à comprendre ou non.

Le troisième point commun, c'est un surcoût dû à la génération d'une autre vidéo.

Dans l'audiodescription, il s'agit de générer une deuxième vidéo dans laquelle le son de la description est synchronisé avec l'audio original de la vidéo.

Et potentiellement, il faut retravailler le son car, nous l'avons déjà dit, il faut un contraste sonore suffisant entre l'arrière-plan et la voix.

Concernant la langue des signes française, il s'agit évidemment de filmer l'interprète en langue des signes et, au montage, de combiner les deux vidéos.

Enfin, concernant le facile à lire et à comprendre, vous pourriez ne faire qu'une seule vidéo en facile à lire et à comprendre.

Mais selon le sujet que vous voulez traiter, vous allez peut-être avoir besoin d'aborder des notions complexes.

Ainsi, la version en facile à lire et à comprendre sera une version alternative, différente.

Nous avons donc, à chaque fois, la génération d'un travail supplémentaire, d'une vidéo différente, ce qui explique un surcoût pour ces trois types d'adaptation.

Voyons plus en détail chacune de ces adaptations.

L'audiodescription

Commençons par l'audiodescription.

Selon les règles internationales WCAG, nous avons 2 types d'audiodescription.

Il y a d'abord l'audiodescription simple.

Il s'agit d'utiliser les pauses, les temps morts dans une vidéo, pour pouvoir décrire les visuels.

L'inconvénient, c'est que s'il n'y a pas suffisamment d'espace pour insérer une description, on perd de l'information.

C'est pour ça qu'il y a également une audiodescription étendue.

Il s'agit, dans ce cas, de décrire tout ce qui est visuel et s'il manque de pauses, de mettre la vidéo en pause pour insérer les temps d'audiodescription.

Notons que l'audiodescription est rendue obligatoire dans la loi quand elle est nécessaire, pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes d'accéder aux contenus des vidéos.

Comme pour le sous-titrage, il existe une charte du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA, pour l'audiodescription.

Elle a été publiée par le CSA en décembre 2008, et est rédigée par Laure Morisset et Frédéric Gonant.

La charte fait un rappel du procédé d'audiodescription comme suit : "L'audiodescription consiste à décrire les éléments visuels d'une œuvre au public non-voyant et malvoyant, pour lui donner les éléments essentiels à la compréhension de l'œuvre, décors, personnages, actions, gestuelle.

Le texte enregistré est calé entre les dialogues et les bruitages et mixé avec le son original de l'œuvre."

La charte définit 3 principes fondamentaux.

Le premier principe, c'est le respect de l'œuvre.

Le style de l'auteur et le rythme de la vidéo doivent être respectés.

Le deuxième principe, c'est un principe d'objectivité.

Il ne faut pas imposer ses propres sentiments, émotions, mais les provoquer.

Le troisième principe fondamental pour faire une audiodescription de qualité, c'est le respect de l'auditeur.

La description ne doit être ni pesante, ni fatigante pour l'auditeur ou l'auditrice.

Et les déficients visuels n'ont pas besoin qu'on leur raconte la vidéo, ils l'entendent.

Dans la charte, il est rappelé que l'audiodescription est un travail d'auteur.

C'est un travail de création à part entière.

Il s'agit d'écrire un texte inédit à partir d'un support visuel.

Il y a également 11 recommandations pour faire des audiodescriptions de qualité.

Nous vous les listerons dans la version texte de la vidéo.

Mais nous n'allons pas les énoncer dans cette vidéo-ci.

Passons maintenant à la langue des signes française.

La langue des signes française

Notons d'abord que nous parlons bien de langue et pas de langage.

La langue des signes française a été reconnue comme une langue à part entière, comme le français, l'espagnol, l'anglais, le chinois, depuis 2005 seulement.

Il y a tout une histoire et une culture derrière la langue des signes française.

C'est différent d'un langage, qui est simplement un outil.

Le HTML est un langage.

Le langage parlé complété, LPC, est également un langage, puisque c'est un outil de dialogue entre personnes sourdes et personnes entendantes.

Notons également que l'on parle bien de "langue des signes française", parce qu'il existe également une langue des signes américaine, une langue des signes britannique, une langue des signes espagnole, etc.

En effet, qui dit "langue" dit "culture" et "histoire".

Et donc, la création des signes va dépendre de cette histoire et de cette culture, et elle est forcément différente selon les pays.

La langue des signes est indispensable pour certaines personnes, notamment les personnes sourdes de naissance.

Mais d'autres personnes qui sont sourdes plus tard dans la vie ne vont pas forcément connaître, apprendre et savoir comprendre la langue des signes.

Elles vont préférer, dans ce cas, utiliser du texte.

D'autres personnes vont à la fois avoir besoin de langue des signes et également de sous-titrage.

On voit que le besoin dépend des personnes.

Comment ça marche ?

La langue des signes, c'est l'utilisation combinée de plusieurs éléments pour transmettre l'information.

C'est à la fois le mouvement des mains et des bras, pas uniquement des mains.

Ce sont aussi des expressions faciales, qui sont extrêmement importantes, et la position du corps.

Il existe des recherches pour automatiser la langue des signes via des avatars, mais aujourd'hui, c'est encore loin d'être suffisamment performant pour pouvoir être utilisé efficacement.

Pour pouvoir intégrer de la langue des signes sur vos vidéos, il y a six recommandations à suivre.

La première, si vous faites de la langue des signes, sera d'identifier les vidéos qui proposent la langue des signes via le logo dédié, un pictogramme avec deux mains.

En effet, il y a encore trop peu de contenus traduits en langue des signes.

Il est donc important de bien les signaler.

La deuxième recommandation, c'est de faire en sorte que l'interprète en langue des signes soit suffisamment contrasté par rapport au fond.

La troisième recommandation, c'est d'avoir une bonne lumière pour rendre l'interprète bien visible.

La quatrième recommandation, c'est de cadrer l'interprète depuis au moins la taille jusqu'au-dessus de la tête, en rendant bien visibles les mains et les coudes de chaque côté.

Laissez un espace suffisant pour que l'interprète soit bien visible.

Tous les mouvements et les expressions faciales doivent être bien perceptibles.

On voit parfois, dans des vidéos, un tout petit médaillon où apparaît l'interprète en langue des signes, ce qui est très insuffisant pour pouvoir bien percevoir le sens de ce que signe l'interprète.

Enfin, l'interprète ne doit pas cacher des parties utiles de la vidéo.

C'est pour cela que nous vous invitons, lors de la conception, à réserver un espace, en bas à droite de la vidéo, dans le cas où vous voudriez, à l'avenir, faire une traduction en langue des signes française.

Passons maintenant au "facile à lire et à comprendre", le FALC.

Le Facile à Lire et à Comprendre

C'est très clairement le parent pauvre des règles d'accessibilité numérique, pas par volonté, mais par un manque de standardisation au niveau mondial et une difficulté à définir ce qui est simple.

Nous avons la chance d'avoir un projet européen qui a défini des règles précises pour diffuser le "facile à lire et à comprendre".

Il s'agit d'un projet européen, qui s'appelait Pathways, qui a eu lieu en 2011 et qui a été porté par des associations de personnes avec un handicap intellectuel et par des associations les représentant.

L'objectif, c'est vraiment de faciliter l'accès à la lecture pour les déficients intellectuels, et également l'accès au sens.

Donc, c'est également applicable pour les vidéos.

Il y a un logo officiel, qui est un personnage stylisé en blanc, sur fond bleu, qui lit un livre.

À l'ère de la simplification, notamment administrative, on voit fleurir plusieurs méthodes.

En plus du FALC, vous allez trouver des méthodes comme le français facile, le français pour tous, ou d'autres encore.

La grande différence, c'est que le FALC est une méthode inclusive pour l'accessibilité des personnes avec un handicap intellectuel, qui bénéficie à beaucoup d'autres personnes, mais qui permet aussi d'inclure les handicapés intellectuels puisqu'elle part de leurs besoins et de leur expertise, puisque les personnes avec un handicap intellectuel sont associées à la création de contenus faciles à comprendre.

Il y a des règles générales et quelques règles spécifiques pour les informations vidéo.

La règle principale que nous vous invitons à retenir, c'est qu'il faut toujours impliquer des personnes avec un handicap intellectuel dans la transcription de textes ou de discours en "facile à lire et à comprendre".

Le principe est d'utiliser des mots faciles à comprendre, de bien articuler, de parler lentement et de faire des pauses.

Nous verrons les règles du "facile à lire et à comprendre" plus en détail, dans une vidéo dédiée, en semaine 5.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons retenir que l'audiodescription, la langue des signes ou le "facile à lire et à comprendre" ne sont pas toujours requis par la loi, mais qu'ils sont indispensables pour être réellement inclusif.

Cette vidéo conclut cette semaine 4.

À bientôt pour la suite du cours.